fignes qui ont été accordées à un certain nombre d'entre eux.

Les lauréats de la Société

M. le docteur Wannebroucq a présenté le rapport sur les fondations Kuhlmann et Pingrenon et sur les prix divers (section des sciences).

La société a accordé un prix Kuhlmann de la valeur de 1.000 fr. à M. Duhem, maître de conférences à la faculté des sciences, pour un grand nombre de mémoires relatifs aux diverses branches de la physique et ayant pour principal objectif de réduire à une loi unique l'explication des phénomènes ressortissant à cette science.

M. Schmeltz, secrétaire de la commission météorologique du Nord, a obtenu un prix Kuhlmann de cinq cents francs pour son travail sur la météorologie à Lille depuis 1757.

Le prix Pingrenon a été partagé entre M. Debièvre, bibliothécaire de la ville de Lille, et M. Colas, docteur en médecine à Lille. Le premier de ces travaux avait pour titre : « L'assainissement de la ville de Lille démontré par l'abaissement de la mortalité générale et la décroissance des ravages de la fièvre typhoïde. »

Le second se référait à l'action physiologique de la nicotine et à ses applications à l'hygiène de la population lilloise.

Quant aux prix spéciaux de la Société, ils ont été attribués, savoir : une médaille de vermeil et une somme de 100 fr. à M. le docteur Focken, pour sa « contribution à l'histoire des Galles » et une médaille de vermeil à M. le docteur Carlier, de Lille, pour un travail intitulé : « le doigt à ressort. »

Le rapport sur le concours Wicar et les prix divers (sections des lettres et des arts) a été lu par M. A. Desrousseaux.

M. Chavoin, ancien notaire, a obtenu une mention honorable, avec médaille de bronze, pour ses « Notes et recherches sur les premiers temps de l'histoire de Lille ».

La société a accordé une médaille d'or à MM. Georges Houbron, et J. Danniaux pour une poésie ayant comme titre : « Etudes antiques. »

Dans la section de la musique, une grande médaille d'or a été attribuée à M. Frédéric Lecocq, pour une série d'œuvres musicales fort importantes et une médaille de bronze avec mention honorable à M. Ribiollet, pour deux mazurkas pour piano, un sonnet et une mélodie pour piano et chant et divers autres morceaux.

M. Maurice Mathé a reçu une médaille d'argent pour un projet de monument à élever au général Faidherbe. Le projet se compose d'une statue équestre du général élevée sur un piédestal en pierre de Soignies, décoré d'ornements en bronze et entouré d'une grille.

Enfin MM. de Bruyn et Gaston Thys ont obtenu, le premier une médaille de vermeil pour ses poteries artistiques, le second une grande médaille d'or pour son tableau : *Jésus à Capharnaüm guérissant un paralytique.*

M. Desrousseaux arrive ensuite à l'examen des diverses fondations Wicar. MM. Pelgrim et Ramart, l'un en première année, l'autre en seconde année, ont adressé les envois d'usage. Mais l'envoi de M. Ramart, retenu à la frontière italienne, n'a pu arriver à temps à la société.

Quant au concours Wicar, il comprenait cinq questions : une question d'architecture, une reliure de luxe, une reliure économique, la restauration de miniatures et de feuillets de manuscrits et une médaille coulée.

Les lauréats ont été MM. Léonce Hamez et Maurice Mathé pour le concours d'architecture, qui comprenait la disposition intérieure d'un musée des arts appliqués à l'industrie et à la décoration.

M. Léon Babin a obtenu un diplôme et une prime de 75 fr. pour la reliure de luxe. La même récompense a été attribuée à M. Emile Fizaine, pour la reliure économique.

C'est M. Quertinier père qui est le lauréat pour la restauration des miniatures : médaille d'or et prime de 150 fr.

Enfin M. Bureau a obtenu une médaille d'or et une prime de 200 fr. pour sa médaille représentant Michel de l'Hospital, et exécutée sur la commande du tribunal de commerce de Lille.

Prix de vertu et de dévouement

M. Ed. Van Hende a présenté le rapport sur les prix de dévouement et de vertu, et sur les récompenses décernées aux serviteurs de l'industrie et de la famille.

La société a décerné le prix Carlos Delattre-Parnot, consistant en une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de deux cents francs, à Mlle Clémence Charles, blanchisseuse, rue des Bouchers, à Lille.

Clémence-Zoé Charles, orpheline de père et de mère, dès l'âge de 18 mois, fut d'abord recueillie à l'Hospice général et réclamée, six semaines après, par une tante mariée à un pauvre ouvrier. Elle avait onze ans quand la mort du mari laissa sans ressources la femme et l'orpheline.

La veuve s'étant remariée avec un ouvrier charpentier, l'enfant fut gardée et élevée par le second ménage aussi pauvre que le premier. Mais les beaux sentiments de Clémence éclatèrent quand survinrent des accidents qui, depuis huit ans, ont rendu le vieux charpentier incapable de travailler. Courageuse et dévouée, l'orpheline autrefois recueillie pourvoit aux besoins de ses parents adoptifs. La maison est pauvre, mais on y connaît l'union des cœurs, la paix de l'âme, la joie du devoir accompli.

Dans les rappels de médailles pour bons et loyaux services, nous trouvons :

Joséphine Renard, lauréate de 1868, depuis 55 ans, chez M. Louis Masure, à Roubaix.

La grande médaille d'honneur a été décernée à MM. Félix Durdan et Emile Dapremont, l'un et l'autre graveurs sur métal depuis 45 ans à l'imprimerie Danel.

Une grande médaille d'argent a été accordée à :

MM. Henri Couthier, chez M. Beuscart-Parent, à Roubaix ; Denis Nutte, chez M. Toulemonde-Destombe, à Roubaix.

Une grande médaille d'argent a été également accordée à Rosalie Rousse, fille de confiance depuis 35 ans chez M. Desurmont-Motte, à Tourcoing.

Des médailles d'argent ont été distribuées aux agents industriels dont les noms suivent :

François Hennebert, maçon, chez M. A. Marquilier fils, à Tourcoing; Henri Caquant, cordier, chez MM. Scamps et fils, à Roubaix; Jules Boucly, parcur, chez MM. Jules Scrive et fils, à Marquette ; Louis Voreux, ouvrier chez MM. Jules Morel et Cie, à Roubaix : Hubert Robbe, barbier des hôpitaux et hospices de Roubaix, depuis 37 ans au service de la société Saint-Sébastien, à Roubaix ; Dominique Van Reckem, charretier, aux manufactures de produits chimiques du Nord, Etablissements Kuhlmann; Charles Dejonckère, tisserand, chez M. Jules Pollet, à Hallain; Louis Hennion, fondeur et cylindreur, chez MM. Ernoult-Bayart frères, à Roubaix.

Parmi les hommes et femmes de confiance qui ont été récompensés, citons :

Henri Bélin, homme de confiance, depuis 45 ans, chez MM. Duvillier-Motte et fils, à Tourcoing; Aurélie Houdart, servante, depuis 41 ans chez M. Carrez-Decalonne, à Baisieux; Xavier Dendievel, domestique depuis 40 ans chez M. Philippe Motte, à Tourcoing; Ursule Leconte, domestique, depuis 33 ans chez Mme Ve Henri Lefebvre, à Roubaix.

Concours de chauffeurs

M. Cornut a présenté le rapport sur les fondations Violette et Parnot et sur le concours de chauffeurs.

Le lauréat choisi pour obtenir la prime Violette de cent vingt-cinq francs est Jean Levacher, employé d'octroi, marié, père de quatre enfants.

La société décerne une médaille d'argent et la prime Parnot, consistant en un livret de caisse d'épargne de quatre-vingts francs, à Pierre Debel, âgé de 61 ans, chauffeur, depuis 27 ans, chez M. Martel frères, à Roubaix.

Des diplômes de chauffeur-conducteur ont été accordés aux personnes dont les noms suivent, par ordre de mérite : 1. Hector Menet, 2. Alfred Engster, 3. François Vaudenberghe, 4. Remy Deligny, 5. Jean-Baptiste Lemaire, 6. François Vervast, 7. Adrien Rambeau, 8. Louis Florquin, 9. Jules Debuxelles, 10. Henri Boulanger, 11. Gustave Keppens.

Des certificats de chauffeurs-conducteurs ont été accordés par ordre de mérite : 1 Lucien Debey, 2 Emile Six, 3 Edmond Flament, 4 Paul Dupont, 5 Charles Verherbruggen, 6 Polydore Segen, 7 Jules Duvet, 8 Fortuné Neveux, 9 Adolphe Defossez, 10 Charles Marescaux, 11 Louis Pruvost, 12 Jules Sorel, 13 Victor Defaux, 14 Louis Desrousseaux, 15 Désiré Flament, 16 Guillaume Schokhaert.

Des médailles d'argent et de bronze avec des livrets de caisse d'épargne ont été accordés aux six premiers lauréats ayant obtenu le diplôme de chauffeur-conducteur.

NOUVELLES DU JOUR

M. Saisset-Schneider nommé conseiller d'Etat

Paris, 29 décembre. — Le *Journal officiel* publiera demain le décret nommant M. Saisset-Schneider, préfet du Nord, aux fonctions de conseiller d'Etat.

Election sénatoriale du 29 décembre. — Haute-Garonne

Inscrits : 1.007. — Votants : 998.

MM. Constans, député opport., ministre de l'intérieur	603	Elu.
comte d'Ayguesvives, conserv.	357	
Divers	22	
Blancs et nuls	15	

Il s'agissait de remplacer M. Féral, décédé, qui était entré au Sénat en 1886, après l'attribution au département de la Haute-Garonne du siège laissé vacant par la mort de M. Laurent-Pichat, sénateur inamovible.

Au renouvellement sénatorial de 1888, la liste de gauche des candidats au Sénat en Haute-Garonne — qui comprenait MM. Paul de Rémusat, Adrien Hébrard, Camparan et Féral, tous quatre sénateurs sortants— fut élue au premier tour avec un chiffre de suffrages variant entre 597 et 527.

Une centaine de voix se portaient sur diverses candidatures républicaines dissidentes : la liste conservatrice, composée de MM. Lartet, le général de Lartigue, le colonel Bonnet et Oldekop, obtenait entre 370 et 350 voix.

L'influenza

Paris, 29 décembre. — La situation sanitaire de Paris ne s'est pas améliorée, malgré l'abaissement de la température. Les entrées dans les hôpitaux sont toujours très considérables. Les décès s'élevaient hier à 414. On signale l'apparition de l'influenza à Marseille, et à Avignon dans la population civile et dans la garnison.

Le cardinal de Paris

Rome, 29 décembre. — Le cardinal Richard, archevêque de Paris, qui était tombé malade en arrivant à Rome, est complètement rétabli et assistera demain au consistoire dans lequel seront préconisés les évêques français, cinq évêques russes, un évêque du Canada, cinq espagnols, un mexicain, quelques irlandais et de nombreux italiens. On créera, en outre, cinq nouveaux diocèses aux Etats-Unis.

La mort du comte Platel

Dresde, 29 décembre. — Hier est mort à Dresde un homme d'Etat qui, jusqu'en 1870, a joué un rôle considérable dans l'ancienne Confédération germanique. C'est le comte Platel-Halberlets, ancien ministre du Roi de Hanovre.

Constans candidat au Sénat

Toulouse, 29 décembre. — Hier soir a eu lieu la réunion plénière des délégués sénatoriaux dans le but de choisir un candidat républicain unique pour l'élection de demain.

Invité à prendre la parole, M. Constans a dit qu'il cédait à la volonté de ses amis, en posant sa candidature au Sénat.

Il s'est déclaré partisan de la conciliation et de l'apaisement politiques, sauf pour ceux qui, continuant une agitation factieuse, troubleraient l'ordre intérieur.

Sur une interpellation relative à la persécution dont se plaint le clergé, il a dit que le clergé n'était nullement persécuté.

Quant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce n est pas le moment d'en parler ni de l'entreprendre ; que les citoyens fassent eux-mêmes d'abord cette séparation.

Les questions économiques nous doivent préoccuper avant tout, et, pour lui, il est d'avis qu'il faut faire quelque chose pour les paysans *qui ont sauvé la République*; il faut dégrever l'impôt foncier et instituer le crédit agricole.

Il faut s'occuper aussi des questions intéressant les ouvriers.

L'heure est venue en effet de mettre bas les armes et de ne s'occuper que des intérêts généraux du pays. (Applaudissements.)

La candidature a été adoptée par la plupart des délégués présents à la suite de ce discours de fumiste, M. Constans se moquant pas mal des intérêts des paysans.

Le jour de l'an du général Boulanger

Paris, 29 décembre. — Hier soir et aujourd'hui sont partis ou partent pour Jersey un certain nombre d'amis du général Boulanger qui se réuniront auprès de lui à l'occasion du 1er janvier.

Convocations d'électeurs

Paris, 29 décembre. — L'*Autorité* annonce qu'au Conseil des ministres de mardi, sera signé le décret convoquant pour le 26 janvier, les électeurs des circonscriptions de la Seine, de Valognes et d'Ajaccio, dont les députés ont été invalidés.

L'élection de Vannes

Vannes, 29 décembre. — M. le comte de Pluvie pose sa candidature à l'élection législative du 12 janvier pour la première circonscription de Lorient.

Promotions de généraux

Paris, 29 décembre. — Sont promus ou nommés dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée. Généraux de division :

MM. les généraux de brigade Donnio, commandant la 19e brigade d'infanterie et les subdivisions de région de la Roche-sur-Yon et de Fontenay; Vigneaud, commandant la 19e brigade d'infanterie et les subdivisions de région d'Auxerre et de Montargis; Saint-Marc, commandant la brigade d'occupation de Tunisie.

Généraux de brigade : MM. les colonels Queille, commandant le 29e d'artillerie ; Harty-de-Pierrebourg, commandant le 45e d'infanterie ; de Briex, du 24e dragons, commandant par intérim la brigade de cavalerie du 12e corps ; Lanes, commandant le 57e d'infanterie ; Mourlan, commandant le 1er régiment de tirailleurs algériens ; Lasvignes, directeur du génie à Nice ; Ollivier, commandant le 97e d'infanterie ; Mille, commandant le 83e d'infanterie ; Leclerc, commandant le 9e d'artillerie ; Collet-Meygret, commandant le 26e d'artillerie ; Leplus, chef du 4e bureau de l'état-major général du ministre de la guerre ; de Saint-Julien, commandant le 29e d'infanterie.

Les fruits de la laïcisation

Le Conseil municipal de Paris a terminé, avant-hier, le vote du budget. Les chapitres concernant le service de l'assistance publique ont seuls donné lieu à une vive discussion.

MM. Georges Berry et le docteur Després ont particulièrement critiqué le rapport de M. Strauss sur ce budget spécial. M. le docteur Després a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir avec beaucoup de courage, les résultats déplorables des laïcisations poursuivies impitoyablement par la majorité des sectaires fanatiques qui siègent à l'Hôtel-de-Ville.

Les sœurs auxquelles on donnait 200 francs par ans ont été remplacées par des infirmières qui reçoivent 1,500, 1,700 et 2,100 francs.

Les établissements municipaux comme la Santé sont perdus : les médecins ne se présentent plus au concours quand il y a une place à y prendre.

Les malades déclarent qu'on n'y est soigné qu'en raison de l'argent qu'on donne aux infirmières laïques.

Et M. le docteur Després a résumé d'un mot son jugement, en disant :

« En huit ans, les laïcisations et l'ingérence du » conseil municipal dans l'administration des hô» pitaux ont coûté huit millions, et les malades » sont plus mal soignés que jamais. »

Ce discours de l'éminent praticien, a été littéralement haché par les interruptions aussi sottes que grossières des radicaux du conseil; mais aucun d'eux n'a pu opposer à ces déclarations si nettes et si précises la moindre réfutation.

Mort d'un député

Paris, 29 décembre. — On annonce la mort de M. Arribat, député opportuniste de l'arrondissement de Loches (Indre-et-Loire). Il était âgé de trente-quatre ans et a succombé à une fluxion de poitrine.

Suppression de recettes particulières

Paris, 29 décembre. — L'*Officiel* publie un décret supprimant les recettes particulières des finances pour les arrondissements de Nontron, les Andelys, Lachâtre, Argelès, Ceret et Parthenay.

La santé de l'empereur Guillaume

Berlin, 29 décembre. — Les médecins de l'empereur lui ont conseillé d'aller passer un mois en Italie ou en Espagne pour le rétablissement de sa santé.

L'incident Anglo-Portugais

Londres, 29 décembre. — Malgré les démentis officiels, il paraîtrait que, si le gouvernement britannique n'a pas envoyé de navires de guerre à l'embouchure du Tage, il n'en a pas moins pris quelques mesures. De nombreux cuirassés de l'escadre de la Méditerranée se tiennent en ce moment prêts à toutes éventualités dans les eaux de Gibraltar.

La Révolution Brésilienne

Rio-Janeiro, 29 décembre.—Le général Deodoro de Fonseca souffre de la tuberculose.

Cette maladie l'oblige à abandonner la direction du gouvernement provisoire brésilien. Il aura pour successeur probable M. Benjamin Constant.

Terrible accident de chemin de fer

New-York, 29 décembre. — Un train de voyageurs qui se dirigeait vers l'ouest, allait à toute vitesse, quand, près de Whitesulphur-Springs, une partie des wagons ont déraillé ; cinq passagers et cinq employés du chemin de fer ont été tués, dix personnes blessées.

Une exécution de vive force

New-York, 29 décembre. — Une dépêche de Barnwell (Caroline du Sud) apprend que la nuit dernière, une foule de blancs masqués ont pénétré de force dans la prison. Après avoir réduit le geôlier à l'impuissance, ils ont saisi huit meurtriers nègres et les ont fusillé à une courte distance de la ville.

Une révolution en Amérique

New-York, 29 décembre. — Des nouvelles de San-Salvator annoncent qu'une révolution vient d'éclater dans le département de Cuscatlan, sous les ordres du général Rivas, dont les troupes sont considérables.

AVIS. — La librairie ALFRED REBOUX, *rue Neuve, 17, Roubaix*, se charge de la distribution, à domicile, des circulaires, tarifs, prospectus, lettres de faire-part, etc. Cette organisation nouvelle assurera aux clients de la maison un service bien fait et une grande économie.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes.— Les membres de la Commission du legs Boucher de Perthes, MM. Paul Watine, Deleporte-Bayart, François Roussel, le Dr Largillière, *Georges Motte, Théodore Leuridan*, se sont réunis dimanche, à onze heures et demie, à la mairie, à l'effet de distribuer les récompenses de ce legs.

C'est M. Paul Watine, délégué par M. le Maire, qui a ouvert la séance par les paroles suivantes :

« Mesdames, Messieurs,

» Appelé pour la seconde fois à l'honneur de présider la distribution des récompenses et encouragements du legs Boucher de Perthes, je constate avec une vive satisfaction que le concours de cette année ne le cède en rien au précédent, et que dans notre chère cité de Roubaix se rencontrent, plus nombreuses qu'on ne le croit, des ouvrières honnêtes, courageuses, dévouées à leur famille.

» Je suis heureux d'adresser, au nom de l'Administration municipale, les félicitations les plus sincères à Mesdemoiselles Desbouvries, Desveniu et Minnaert que la Commission a distinguées entre toutes les concurrentes, et notre sympathique rapporteur va vous dire combien ces braves ouvrières sont dignes de ce choix. Je félicite particulièrement Mademoiselle Sylvie Desbouvries qui nous offre l'exemple d'un dévouement filial vraiment touchant et bien au-dessus de la récompense que nous allons lui décerner.

» Je cède la parole à M. le secrétaire. »

M. Th. Leuridan prend la parole en ces termes :

« Messieurs,

» Chargés de récompenser et d'encourager, au nom d'un généreux donateur, trois ouvrières de notre ville, jugées les plus méritantes entre toutes par leur travail et leur conduite, nous vous avons conviés à cette modeste fête pour honorer ensemble, dans la personne de nos trois élues, non seulement le travail assidu et les mœurs irréprochables, mais encore et surtout le dévouement à la famille, l'abnegation et les sacrifices qu'il entraîne.

» Quatorze dossiers, accompagnés des attestations les plus honorables, ont été soumis, cette année, à l'appréciation et au jugement de la Commission municipale instituée pour attribuer aux plus dignes ouvrières la prime de 500 francs et les deux médailles d'encouragement fondées par M. Boucher de Perthes. Dans l'accomplissement de cette délicate mission nous avons apporté, je puis l'affirmer, le soin le plus scrupuleux, dégagé de toute influence extérieure, mais qui nous laisse le regret de ne pouvoir comprendre, dans notre choix limité, un plus grand nombre de concurrentes, dont plusieurs sont vraiment recommandables.

» C'est le résultat de cette élection consciencieuse que je me propose, interprète de mes bienveillants collègues, de présenter à votre sympathique intérêt, j'allais dire à votre admiration, en vous énumérant les titres qui ont tout particulièrement signalé à nos suffrages les trois vaillantes ouvrières dont M. le Président vient de proclamer les noms. »

M. Leuridan fait alors un résumé de la vie des jeunes filles médaillées et commence par Mlle Sylvie Desbouvries.

Cette dernière est âgée de 36 ans et a toujours été malheureuse. Elle a vu mourir tour à tour ses frères, ses sœurs sa mère et est restée seule avec six enfants dont elle s'est constituée le soutien. Elle a consacré sa vie au travail, refusant de se marier pour ne pas faillir à sa tâche.

Mlle Sylvie Desbouvries a travaillé pendant seize ans chez M. Camille Leroux, jusqu'à ce que son père, plus que septuagénaire, fût atteint d'un mal affreux, exigeant des soins continuels.

Laissons parler ici M. Leuridan :

» Ici commencent, pour la pauvre enfant, des jours pleins d'angoisses. Quitter son père pendant de mortelles heures pour aller travailler, sachant qu'il souffre horriblement, entendant par le cœur ses appels déchirants ; ne pouvoir renouveler qu'à de longs intervalles le pansement qui doit lui apporter quelque soulagement, c'était la torture. — Il fallut bien abandonner le travail de l'atelier, mais qui pourvoira aux nécessités de la vie ? L'Hospice fait au père une pension de 10 francs par mois, le Bureau de Bienfaisance lui vient en aide autant que le permettent les exigences nécessaires du règlement, et puis, la Providence est là sous les traits de quelques âmes charitables de Saint-Vincent-de-Paul que je me garderai bien de nommer, car chez elles la main gauche n'est pas même dans le secret des largesses de la main droite. »

La maladie de M. Desbouvries est abominable. C'est un ulcère qui lui ronge la figure, et lui fait endurer d'atroces souffrances. Le malade ne dort plus; jour et nuit il pousse des cris épouvantables et sa fille est là près de lui, le soignant avec un dévouement extraordinaire, ne reculant pas devant les pansements d'une plaie nauséabonde.

M. Leuridan termine en disant :

» Mais il est temps que je m'arrête; certain que par la pensée vous avez déjà ratifié notre verdict, je termine en rapportant les derniers mots du témoignage qui nous a tous entraînés : « Si Boucher de Perthes, dit M. le Dr Bernard en forme de conclusion, si Boucher de Perthes a voulu récompenser l'honnêteté, la valeur morale, le dévouement sans bruit, sans compensation ici-bas, voilà bien un sujet pour sa récompense. On ne saurait trouver mieux. Pour une âme pareille, l'argent n'est rien ou n'est quelque chose que parce qu'il peut être utile à adoucir les derniers instants de son malheureux père. »

» Eh bien, Messieurs, la Commission s'est appropriée cette conclusion, et, à l'unanimité, elle décerne à Mademoiselle Sylvie Desbouvries, née à Roubaix, le 5 octobre 1853, la prime de 500 francs fondée par M. Boucher de Perthes. »

La première médaille d'encouragement a été décernée à Mlle Marie Desvenin.

Cette jeune fille n'avait que 15 ans quand mourut son père laissant une veuve avec cinq enfants dont elle était l'aînée. C'était à elle qu'incombait la lourde charge de subvenir aux besoins de toute la famille jusqu'à ce que ses frères et sœurs pussent, avec l'âge, prendre leur part du fardeau.

» Maria, entrée en décembre 1878, comme épluchеuse, dans la maison Camille Leroux, sut bien vite par son assiduité au travail, sa bonne conduite, son honnêteté à toute épreuve, mériter l'estime de ses maîtres. En peu de temps elle devint surveillante des épluchеuses, poste qu'elle occupe encore aujourd'hui. « Jamais, disent MM. Camille Leroux frères, depuis onze ans que Maria est à notre service, nous n'avons eu le moindre reproche à lui faire et nous pouvons certifier que sa conduite a été de même irréprochable en tous points. Obéissante et soumise, ajoute le témoignage, respectueuse envers sa mère, dévouée à sa famille, nous n'hésitons pas à la recommander comme digne du plus grand intérêt.

» La ponctualité au travail l'estime de ses patrons une moralité exemplaire, le dévouement aux siens, tout cela caractérise bien l'ouvrière modèle, l'ouvrière telle que la voulait M. Boucher de Perthes. »

Enfin, la seconde médaille d'encouragement a été décernée à Mlle Eugénie Minnaert, âgée de vingt ans, qui reçoit pour la deuxième fois une récompense.

M. Amédée Prouvost la cite comme le modèle des ouvrières.

Son père est mort d'une maladie de longueur après huit ans de traitement, et Mlle Eugénie Minnaert a travaillé pour sa mère et ses cinq frères et sœurs avec un courage qui ne s'est jamais ralenti. Assidue au travail, irréprochable dans sa conduite et dans ses mœurs, dévouée à sa famille, elle jouit de l'estime de tous et particulièrement de ses maîtres.

La distribution des récompenses a été terminée à midi et demi.

Pour les prêtres privés de leur traitement. — Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur Alfred Reboux,

» Je trouve très bonne et surtout très juste la pensée d'appliquer aux curés volés par le gouvernement les frais de poste occasionnés par l'envoi des cartes de nouvel an. C'est une forme de restitution dont les catholiques peuvent s'emparer ; j'en profite bien volontiers en vous envoyant mon offrande et en priant mes amis d'excuser mon abstention de cette année.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués. » CARLOS CORDONNIER-WIBAUX. »

Le gagnant de la tombola de l'Association des dames françaises est M. Boulenger détenteur du numéro 1714.

Le lot consistait en un bronze d'art et deux vases de Sèvres envoyés par le ministère des Beaux-Arts.

La révision des listes électorales. — M. le préfet du Nord vient d'adresser aux maires du département une circulaire relative à la revision des listes électorales. Cette circulaire rappelle qu'aux termes de la loi du 4 mars 1889, portant modification à la législation des faillites, les débiteurs admis au bénéfice de la liquidation judiciaire, tout en étant inéligibles, peuvent cependant exercer leurs droits d'électeurs. De même, les anciens faillis concordataires ou excusables et ceux dont le concordat aura été homologué ou l'excusabilité reconnue après la promulgation de la loi précitée, peuvent être déclarés électeurs par jugement rendu dans les formes et les délais déterminés.

L'incendie de la rue Labruyère. — Serait-ce l'*influenza* des incendies qui commencerait ? Avant-hier à Notre-Dame, lundi matin au Cul-de-Four.

C'est à quatre heures du matin que les roubaisiens étaient réveillés par le son lugubre des cloches, les *rafla* du tambour et les appels des clairons,

De tous côtés courait le bruit que la fabrique de MM. Requillard et Scrive au Beau-Chêne était en feu, et une partie du public se portait en foule de ce côté, sur les dires de certains pompiers, tandisque l'autre, toujours d'après ces informations fantaisistes se rendait à la Croix-Blanche.

La vérité, c'était que les magasins de déchets, de M. H. Desbougries, rue Labruyère, étaient en feu.

Ce furent des personnes attardées qui aperçurent les flammes s'échappant de l'immeuble et qui donnèrent l'alarme, mais le magasin construit en planches et les matières qui s'y trouvaient, offraient un aliment facile au feu, aussi lorsque les premiers secours arrivèrent, le magasin n'était plus qu'un vaste brasier.

La toiture s'était effrondrée et les pompiers durent se contenter de circonscrire les progrès de l'incendie.

Malheureusement l'eau manquait et l'on dut recourir aux bassins de l'Ecole de natation situés à trois cents mètres du lieu du sinistre, ce qui fit perdre une bonne demi heure. Aussi quand on commença à inonder l'immeuble, tout était déjà consumé.

Les dégâts s'élèvent à 4,000 francs, pour les bâtiments et 16,000 francs pour les marchandises. Ils sont couverts par plusieurs compagnies d'assurances : la *Nation*, la *Société générale des réassurances* et l'*Afrique française*.

On ignore encore la cause du sinistre.

Les voyageurs de commerce. — La Compagnie du Nord est pour le point de prendre une mesure attendue avec impatience. Il s'agit d'abonnements à *tarif spécial* de 3e classe qui seraient accordés aux voyageurs de commerce pour une période de trois mois, deux mois, même un mois. Des abonnements de ce genre existaient déjà pour la 2e classe ; mais par une singulière et injuste anomalie, cette mesure n'avait pas été jusqu'à présent étendue aux voyageurs de 3e classe. C'est cette lacune que va combler la Compagnie du Nord.

Patentes. — Le Maire de la ville de Roubaix donne avis que la matrice des patentes de 1890 pour le canton-Est, A. B. K., est déposée à la Mairie; et que, pendant dix jours, à partir d'aujourd'hui, les intéressés peuvent en prendre connaissance et faire, s'il y a lieu, leurs observations.

Une conférence anarchiste rue de l'Ommelet. — Que dire de la conférence anarchiste qui a eu lieu, dimanche, à l'estaminet de l'*Anguille d'Or*, rue de l'Ommelet ?

Le citoyen Lorillon a, sous une autre forme, renouvelé ses théories de la rue du Fontenoy; avec cette différence que rue de l'Ommelet, un public très restreint l'écoutait.

Nos lecteurs connaissent le programme anarchiste, il n'a pas varié. Tout ce qui existe doit être supprimé, l'ouvrier doit se gouverner lui-même et travailler coopérativement ; le mariage est immoral et doit être remplacé par l'union libre. Le titre de la conférence du compagnon Lorillon a changé ; le fond est toujours le même.

La séance a été terminée sans protestation vers les huit heures et demie.

Un ouvrier ourdisseur du tissage de M. Henri Prouvost, rue du Nouveau-Monde, a été arrêté hier, sous l'inculpation de plusieurs vols de laine, commis chez son patron. L'ouvrier a été longuement interrogé, par le commissaire du 4e arrondissement. Il nie les faits qui lui sont reprochés.

Un Roubaisien arrêté pour vol d'une montre à Lille. — Un ouvrier serrurier de la rue de Tourcoing, Henri P..., était allé, il y a près d'un mois, avec cinq camarades, fêter la Saint-Eloi à Lille ; dans la soirée, ils enlevèrent une montre en or pendue à un mur dans un estaminet.

Les six camarades, sur la menace d'être poursuivis, promirent de rendre, au cabaretier, la valeur de la montre volée. Malheureusement ils ne tinrent pas leur promesse et l'un d'eux, H. P..., le seul connu du cabaretier, vient d'être arrêté.

Un vol boulevard Gambetta. — Un marchand de liqueurs de la rue Blanchemaille, M. Jean-Louis Plouvier, ayant laissé sa voiture, pendant la nuit, au boulevard Gambetta, constata dimanche matin que la bache qui la recouvrait avait été enlevé. Plainte a été déposée au commissariat du troisième arrondissement.

Une arrestation pour abus de confiance. — Il y a quelque temps, une éplucheuse, âgée de quinze ans, Elisa C..., était allée demander du travail dans un tissage, où on lui remit une pièce de tissus de soixante-huit mètres.

L'éplucheuse ne reporta pas la pièce qu'on lui avait confiée.

Recherchée par la police, elle a été arrêtée, samedi soir, rue Sainte-Elisabeth, et conduite au dépôt.

Elle est, de plus, inculpée de vol d'effets d'habillement.

Maison G. Broer et Cie. — Voir l'annonce à la 4e page. 20819—42320

La médecine moderne à la portée de tous.— Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître et qui est appelé à rendre les plus grands services aux familles.

Ecrit dans une langue claire et dans un style très simple, il comprend la définition des termes employés en médecine, la description des principales maladies du corps humain, et quelques moyens pratiques d'y remédier.

Il est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17. — Prix : **1** fr. **50.**

Voici les visites qui arrivent, faites nettoyer vos rideaux par la **Grande teinturerie Sonneville** qui vous les remettra entièrement à neuf. 11, rue du Vieil-Abreuvoir.

Cartes de visites. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant cent cartes et cent enveloppes. (*Voir à la 4e page*). **— Cartes de visites à 2 fr. le cent.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Réception. — A l'occasion du renouvellement de l'année, l'Administration municipale, selon les traditions locales, aura l'honneur de recevoir, le mardi 31 décembre de trois heures et demie à quatre heures et demie de l'après-midi, dans la grande salle des mariages l'Hôtel-de-Ville.

La Bibliothèque Communale sera fermée du 1er au 5 janvier, à l'occasion des fêtes de la nouvelle année.

La réunion générale annuelle des Œuvres Eucharistiques de Tourcoing a eu lieu, hier dimanche, en l'église Notre-Dame.

Un salut solennel a été chanté en présence d'une grande affluence de fidèles.

Le sermon a été prononcé par le R. P. Doyotte, de la Compagnie de Jésus.

Mort subite à l'église Notre-Dame. — Les assistants à la messe de 8 heures, à l'église Notre-Dame, ont été péniblement impressionnés par la mort foudroyante de M. Picavet, rentier, ancien fermier, demeurant au Clinquet. Ses voisins, à l'église, voyant qu'il se tenait toujours assis, lui parlèrent et le touchèrent ensuite, croyant qu'il dormait. Mais il était bien mort de la rupture d'un anévrisme.

Le corps de M. Picavet, qui était âgé de 72 ans environ, a été transporté à son domicile.

Police des cabarets. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 heure 1/2 du matin, les agents de service du côté de la Basse-Ville, trouvèrent encore ouvert, dans la rue de Menin, le cabaret tenu par la dame B..., avec 10 consommateurs, plusieurs en dessous de 20 ans.

Ajoutons qu'Adèle V..., femme B..., qui dirige l'établissement susdit, est âgée de 22 ans seulement.

A dix-sept ans ! — Les dimanches et jours de marché surtout, il semblerait que tous les jeunes rôdeurs et effrontés se donnent rendez-vous aux Halles, pour profiter de toutes les occasions de faire quelque mauvais coup. Rien n'égale l'arrogance de ces vauriens, à la moindre observation qu'on leur fait. C'est ainsi que dimanche matin, l'agent Denève s'entendit traiter de tous les noms par Pierre Debruyker, âgé de 17 ans. Avant de proférer des injures le garnement s'était éloigné à distance. Mais on le retrouva plus tard, et il sera dirigé lundi sur Lille. Le malheureux a déjà été condamné trois fois pour divers délits.

Une singulière trouvaille. — Des jeunes gens, qui battaient dimanche matin la campagne, avec plusieurs chiens, du côté de la ferme Lerouge, trouvèrent sur le bord d'un fossé un bloc de beurre, du poids de 12 kilog. au moins. Ce beurre paraît avoir été mis en pot.

Nous avons relaté, il y a une dizaine de jours, un vol de 27 kilog. de beurre et de divers autres objets, au préjudice de M. Dhalluin, au Petit-Menin, situé non loin de la ferme Lerouge. Il ne faut sans doute pas chercher ailleurs l'origine de la trouvaille.

Une enquête est commencée.

Concours de chiens ratiers. — Voici le résultat du concours de chiens ratiers organisé par l'*International Club*, à l'Hôtel de Flandre, place Charles Roussel, le dimanche 29 décembre, à une heure :

1re catégorie, 12 chiens. — 1er prix, 25 fr., *Pipo*, De Winter, Tournai, 27 sec. ; 2e, 15 fr. *Flanc*, V. Bouquez, Lille, 29 sec. ; 3e, 10 fr., *Trina*, Cornet, Tournai, 46 sec. ; 4e, 5 fr., *Blanche*, Dubrulle, Tourcoing, 48 secondes.

2e catégorie, 18 chiens. — 1er prix, 25 fr., *Napp*, J.-B. Lemettre, Tourcoing, 12 secondes; 2e, 15 fr., *Boulanger*, Philippart, Tournai, 20 sec.; 3e, 10 fr., *Rondy*, Bauduin, Tourcoing, 24 sec.; 4e et 5e partagés, 7 et 5 fr., *Lisette*, Renard, Roubaix, 26 sec., et *Dick*, J.-B. Lemettre, Tourcoing, 26 secondes.

3e catégorie, 15 chiens. — 1er prix, 25 fr., *Spot*, J.-

FLUILLETON DU 31 DÉCEMBRE 1889 — 8

DOUBLE-BLANC

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

II

Un beau-père doué d'un extérieur si avantageux ne pouvait que faire honneur à Hervé qui, jusqu'alors, n'avait eu qu'à se louer de lui, car cet homme, enrichi par les affaires, n'avait ni marchandé, ni finassé pour traiter celle du mariage de sa fille.

Dès les premiers pourparlers, il s'était montré plus franc et plus désintéressé que bien des pères de noble race. Il lui suffisait, disait-il, que M. de Scaër plût à Solange et la rendit heureuse.

Il avait fixé lui-même le chiffre de la dot, sans hésiter et sans autre condition que